



MAISON SPORT & SANTÉ

UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ,
EN HÔPITAL DE JOUR
ET SUR PRESCRIPTION MÉDICALE



1633 route de la ferme de Carboué
40 000 Mont-de-Marsan
Secrétariat : **05 58 05 22 07**
de 9h à 17h du lundi au vendredi
Email : maison.sport-sante@ch-mdm.fr



LA MAISON SPORT SANTÉ

Sur prescription médicale d'un généraliste ou spécialiste :

- ▶ Permettre à tous de pratiquer une activité physique adaptée, dans un contexte de prise en charge globale de sa santé
- ▶ Favoriser la dynamique « santé et le bien-être » de chacun dans un mode de vie plus actif et permettre l'inclusion sociale des personnes les plus fragilisées.
- ▶ Intégrer l'activité physique régulière, adaptée, contrôlée dans le parcours de soins afin d'améliorer la vie quotidienne, réduire la prise médicamenteuse, de mieux combattre ou vivre avec la maladie, réduire les facteurs de risque.
- ▶ Proposer sur demande des programmes de prévention des chutes, de préservation de l'autonomie chez les personnes âgées

Quelles personnes peuvent bénéficier d'une prescription d'activités physiques ?

- ▶ Les personnes porteuses de maladies chroniques
- ▶ Les personnes en affections longue durée (ALD)
- ▶ Les personnes présentant des facteurs de risque (HTA, obésité, sédentarité)
- ▶ Les personnes en perte d'autonomie

Une équipe de professionnels de santé

MÉDECIN DU SPORT, INFIRMIÈRE, DIÉTÉTICIENNE
ET ENSEIGNANT EN ACTIVITÉ SPORTIVE ADAPTÉE EN HÔPITAL DE JOUR :

- ▶ Évaluation et définition d'un programme personnalisé d'activité physique adaptée
- ▶ Suivi pluridisciplinaire tous les trois mois sur un an
- ▶ Compte rendu régulier au médecin prescripteur
- ▶ Orientation si besoin vers des associations ou des professionnels partenaires pour une pérennisation d'une pratique autonome de l'activité physique